



Durée
10 h



Lieu
Intra/Inter



Groupe
Jusqu'à 12 personnes



Tarif
Sur devis

■ Prérequis

BNSSA- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

■ Public concerné

Toute personne titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique souhaitant prolonger la validité de son diplôme.

■ Objectifs de la formation

La Formation Continue du Brevet National de sécurité et de Sauvetage Aquatique permet d'évaluer les compétences de son détenteur et celles-ci peuvent être exercées jusqu'à une prochaine formation continue au plus tard jusqu'au 31 décembre de la cinquième année.

■ Compétences visées

- Situer son rôle et sa mission de sauveteur
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles des différents acteurs de secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique.
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les attitudes accidentogènes et mener des actions de prévention adaptées.
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance

■ Méthodes pédagogiques

- Entraînement sportif avec un Maitre-Nageur BPJEPS ou BEESAN

■ Moyens pédagogiques

Mannequin de sauvetage

■ Organisation de la formation / programme

- Natation : 1 entraînement par semaine

■ Modalités d'évaluation

- Evaluation certificative lors d'un examen final de natation

■ Sanction

Attestation de Formation continue du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

■ Modalités d'accès et délais d'attente

- Inscription jusqu'à 24 h avant le début des sessions.

■ Maintien et actualisation des compétences

- Partie secourisme PSE 1 : 6h obligatoire annuellement
- Partie BNSSA : Obligatoire tous les 5 ans.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui sous réserve de l'aptitude médicale.

■ Qualification des formateurs

- BNSSA
- Maître-Nageur Sauveteur
- BEESAN

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.91.03.70.61

- Programme conforme à l'arrêté du 6 octobre 2019 modifiant celui du 23 janvier 1979

Nous contacter



AMS CROIX BLANCHE
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
04 91 03 70 61 www.croixblanche.info